



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Carte scolaire pour la rentrée 2024

Question écrite n° 16699

### Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les conséquences dramatiques portées par la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2024. En effet, alors que le niveau des enfants est de plus en plus faible, que beaucoup rentrent en sixième sans maîtriser le français et les mathématiques et que la France chute au classement PISA, il aurait été pertinent de profiter de cette baisse d'effectifs annoncée pour remettre à niveau les fondamentaux. Cependant, l'évaluation des besoins pour la rentrée 2024 se fonde sur une interprétation totalement éloignée de la réalité : les calculs effectués par les directeurs d'école en janvier 2024 le prouvent, puisqu'ils ne correspondent en rien aux chiffres de l'inspection académique. De fait, des classes fermeront en Haute-Loire, avec pour conséquence directe une augmentation des effectifs par classe et donc l'abaissement du niveau scolaire des enfants directement touchés par cette mesure inique. Elle aimerait par conséquent savoir comment sont effectués les calculs erronés du ministère et quelles mesures seront prises pour adapter en conséquence la carte scolaire pour la rentrée 2024.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Valentin](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16699

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** [Éducation et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 avril 2024](#), page 2522

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)